Prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP) - Option IBC : Industrie, Bâtiment, Commerce

365

Présentiel - Synchrone

Objectifs

PRAP IBC : prévenir les risques liés à l'activité physique

Public Visé

Toute personne amenée à effectuer des manutentions manuelles : soulever, porter, manipuler, déplacer des charges.

Pré Requis

Savoir communiquer en français

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- Participer à la maitrise du risque dans son entreprise ou son

Méthodes pédagogiques

Alternance de rappels théoriques, de retours d'expérience et de mises en situation au plus près de l'activité réelle des stagiaires (analyse de postes et de situations de travail).
Les compétences seront évaluées par le formateur PRAP en respectant les modalités définies, en s'appuyant sur la grille d'évaluation de l'acteur PRAP IBC et s'aidant du guide de l'épreuve certificative de la formation de l'acteur.

Evaluation qualitative en fin de formation et remise d'une attestation

Parcours pédagogique

Introduction
La place de la formation dans la démarche de prévention,
Les activités physiques dans l'activité de travail,
Importance des atteintes à la santé et enjeux (statistiques nationales, régionales et de votre établissement si vous nous les communiquer)
Les principes de prévention – leurs applications dans le cadre de l'activité physique au travail, comprendre l'intérêt de la prévention
Les normes en vigueur dans ce domaine

Les conséquences de l'activité physique
Les différentes atteintes à la santé (anatomie, physiologie…),
Les différentes parties du squelette, et les différents muscles existants
Les tendons les ligaments les nerfs
La colonne vertébrale
Les risques TMS et atteinte du rachis

Connaitre les risques de son métier

Les éléments déterminants de l'activité de travail :

En salle
- Idetification des éléments déterminants, à partir d'un support.
- Présentation de la grille « Recherche des déterminants de l'activité physique ».
- Lister les premiers éléments décrits dans cette grille.

Sur le terrain
- Observation et recueil de données.

Les participants choisissent une activité et font eux-mêmes l'analyse des gestes et des postures afin de déterminer les éléments pouvant contribuer à l'apparition des dommages.

Propositions d'axes d'améliorations à destination à l'encadrement, aux personnes concernées

Selon les besoins des stagiaires, seront développés les principes de sécurité physique et d'économie d'effort
- Techniques gestuelles de manutentions manuelles,
- Exercices pratiques de manutentions sur des charges rencontrées dans l'entreprise, principes de sécurité et d'économie d'effort par différentes approches (biomécaniques, physiologiques),
- Actions correctives directement menées sur le poste de travail :
  Les gestes à risques à éviter en modifiant très aisément l'organisation immédiate,
  La faisabilité de la mise en pratique des principes de sécurité physique et d'économie d'efforts,

La formalisation de ces réflexions

L'animateur rédige avec le groupe les constats et propositions d'amélioration des postes de travail.

Ce qui est du ressort de sabine Acco Formation

- Toute l'action de formation doit être construite « sur mesure », et l'organisme de formation doit accompagner l'entreprise dans le planning des actions, et leur suivi.
- L'organisme de formation procède à l'analyse des besoins de l'entreprise afin de définir les situations de travail de référence très certainement les postes ou fonctions qui posent le plus de problèmes (accident du travail, alerte du médecin du travail).

- La formalisation d'une action de formation définit les objectifs, moyens et méthodes pédagogiques afin que l'entreprise engage par la suite des actions de prévention, actions organisationnelles, techniques, et/ou de formation.

- Évaluation de l'action formation doit se faire en deux phases

- Feuille d'évaluation de l'action de formation à chaud

- Transmission de la synthèse des propositions d'amélioration des opérateurs à la Direction (nécessité de la présence d'une personne ressource permettant le lien entre la formation et la direction)

Ce qui est du ressort de l'entreprise

- La formation action s'inscrit dans une démarche globale de prévention.

- Cette démarche prend en considération l'activité réelle des opérateurs et les difficultés qu'ils rencontrent devant les contraintes liées à l'activité physique en prenant en considération les exigences liées à la relation avec les résidents.

- Les participants apprennent à faire leur propre analyse des conditions de travail pour l'activité physique.

- La hiérarchie est à l'écoute des résultats des analyses menées par les participants sur leur propre activité.

- Les résultats de ces analyses sont reconsidérés pour établir le plan annuel de prévention

- Les techniques de lever et porter ne sont enseignées que facultativement si aucune solution technique ne peut être apportée (cette spécificité sera définie lors de l'analyse des besoins)

- La formation PRAP ne peut donc être engagée que si l'entreprise accepte d'entendre les retours d'expérience de ces actions.

- La direction doit s'engager à diminuer les risques liés à l'activité physique et pour cela elle doit reconsidérer les témoignages issus de la formation PRAP.

- L'action de suivi de la formation

- Mise en œuvre si l'entreprise peut le faire seule

- Étude ergonomique si nécessaire quand l'entreprise ne trouve pas elle-même la solution (Nous pouvons vous proposer cette étude ergonomique).

Evaluations théoriques et pratiques conforme au document de référence PRAP INRS
Si les participants ont satisfait aux exigences des épreuves certificatives, un certificat « acteur PRAP » leur sera délivré pour 24 mois.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur titulaire du certificat « Formateur PRAP » IBC valide.

Méthodes et modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation :
Observations / mises en situation
tests / Questionnaires

Modalités d'accessibilité handicap

Nathalie Ripoll : nathalie@accoformation.com

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Effectif

De 3 à 10 Personnes

Tarifs

Inter (Par personne) : **500.00 € HT**

Contactez-nous !

Sabine ACCO
Présidente SAS
Tél. : 0468250084
Mail : sabine@accoformation.com